

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
JUDITH PLOURDE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 2068

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 31 janvier 2003

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Par courriel et par messagerie

OBJET: Demande de révision de la décision D-2002-221
Dossier de la Régie : R-3503-2002
Notre dossier : S-25948/FJM/NL

Chère consoeur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») dépose, par la présente, huit (8) exemplaires de son argumentation dans le dossier de la demande en révision de la décision D-2002-221 présentée par l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (« AQCIE ») et l'Association des industries forestières du Québec (« AIFQ »).

Copie de la présente et des documents y joints est envoyée, ce jour, par courriel seulement, aux requérantes, AQCIE et AIFQ, ainsi qu'aux autres intervenants dans le dossier R-3477-2001.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

F. Jean Morel

FJM/mb

Pièce jointe

c.c. Intervenants - R-3477-2001 (liste en annexe)
(par courriel seulement)